



Paris, le 27 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Langues régionales

Les Régions prennent acte des initiatives de l'exécutif et souhaitent être partenaires de la solution qui reste à trouver.

Les Régions prennent acte des annonces du Président de la République et du Premier Ministre suite à la décision incompréhensible du Conseil constitutionnel sur la loi Molac. Pour autant, elles n'auront de cesse d'être vigilantes jusqu'à ce que les paroles soient suivies d'actes. En effet, désormais, face à la décision du conseil constitutionnel, seul le droit écrit sera à même de sécuriser l'enseignement immersif des langues régionales, que cela soit au sein d'écoles associatives ou d'écoles publiques

La nomination prochaine de deux députés en mission pour sécuriser définitivement l'enseignement immersif des langues régionales leur apparaît comme un premier pas pour rassurer les élèves, les familles et tous ceux qui défendent ce "trésor national", selon la formule utilisée par le chef de l'Etat lui-même.

Dans la continuité de leur déclaration unanime du 16 mars dernier, les Régions réaffirment leur soutien à toutes les initiatives pour qu'une réécriture de l'article censuré de la loi Molac permette de concilier l'article 2 de la Constitution et l'enseignement immersif des langues régionales. Car il serait inconcevable de considérer à présent que cette méthode pédagogique s'opposerait au principe constitutionnel selon lequel le français est la langue de la République.

La méthode pédagogique par immersion (enseignement en langue autre que le Français dans la majorité des matières) est en effet reconnue comme la plus efficace pour l'apprentissage de toutes les langues, comme le prouve le développement des classes internationales dans nos lycées. La maîtrise de plusieurs langues est une richesse incomparable pour nos jeunes, aujourd'hui comme demain. Et elle améliore même la maîtrise du Français!

Pour toutes ces raisons, dans le cadre de leur compétence sur les lycées et les langues régionales, les Régions souhaitent être associées aux travaux des députés en mission et du gouvernement pour trouver ensemble les solutions permettant de proposer l'enseignement de ces langues à tous les élèves, du public et du privé, et ce dès la rentrée 2021. Il est urgent de rassurer les élèves, les familles et les associations !

Contact presse : Violaine Hacke - vhacke@regions-france.org



**RÉGIONS
DE FRANCE**